

infos FRÉJUS

MAGAZINE MUNICIPAL | N°86 | décembre 2013 | www.ville-frejus.fr

ACTUALITÉ

Fêtes de fin d'année :
 Vos artistes, artisans
 et commerçants
 ont du talent !



A LA UNE Petite enfance : pas d'accueil sans éveil pour les tout-petits !
ACTUALITÉ Elections : pensez à vous inscrire avant le 31 décembre –
 Stationnement : une régie autonome pour l'ensemble du territoire communal
QUARTIERS Point d'Accès au Droit : Le service judiciaire de proximité a trouvé sa place
 et son public | **CULTURE** Festival du Court-Métrage 2014 : Tous les courts sont permis !

S O M M A I R E



3 | A la Une

Petite enfance :
Pas d'accueil sans éveil
pour les tout-petits !

4 | Dans le rétro

6 & 11 | Actualité

Fêtes de fin d'année :
Vos artistes, artisans
et commerçants ont du talent !

Elections :

Pensez à vous inscrire
avant le 31 décembre

Stationnement :

Une régie autonome
pour l'ensemble du territoire communal

9 | Quartiers

La Gabelle-Giono :

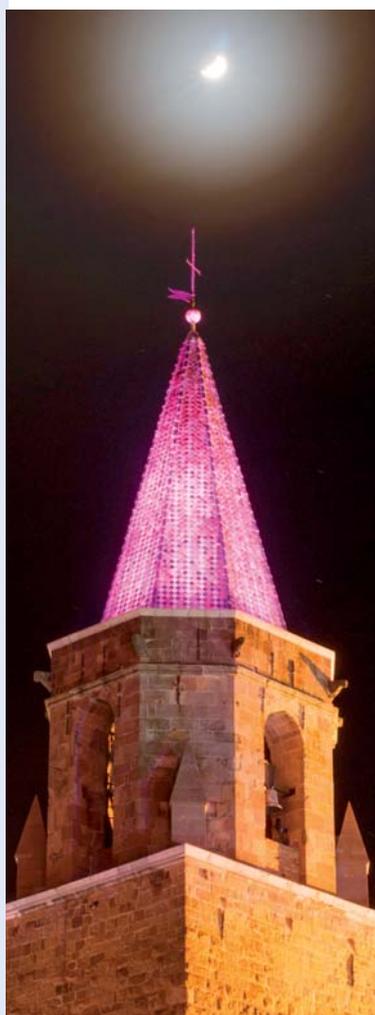
Le Point d'Accès au Droit (PAD)
a trouvé sa place et son public



13 | Culture

Festival du Court-Métrage 2014 :
Tous les courts sont permis !

14 | Agenda



Dans la chaleur de Noël...

Les fêtes de fin d'année sont un moment privilégié attendu de tous, petits et grands. Au-delà de Noël et de l'attente impatiente et émerveillée dans laquelle les enfants plongent sitôt passée la Saint-Nicolas, elles sont aussi souvent pour toutes et tous l'occasion de retrouvailles, de tablées familiales, ou d'attentions à l'égard de celles et ceux que l'on aime. Il s'en dégage une chaleur qui chaque année fait mentir le froid de saison environnant.

Cette chaleur, c'est celle du partage.

Partage de moments forts en famille, avec les nombreuses animations qui vont rythmer la vie de vos quartiers en ce mois de décembre bien chargé. En effet, du 7 au 31 décembre exactement, dans le cœur historique, à Port-Fréjus et à Saint-Aygulf, les associations de commerçants, avec le soutien de la Ville, ont concocté pour vous un "Noël gourmand", mais pas seulement ! Marché de Noël, traditionnelle foire aux santons, concerts, déambulations musicales, spectacles, manèges gratuits, lâcher de ballons... sans compter les rencontres avec le Père Noël, dans les ruelles, en traîneau, en bateau, en Harley !... autant de rendez-vous à ne pas manquer !

Partage avec celles et ceux qui souffrent de solitude, qui font face avec courage à la maladie, ou à des conditions de vie parfois précaires. En cette période plus qu'en aucune autre, mes pensées comme celles de tous les Fréjusiens, vont vers eux. Qu'ils sachent qu'ils sont dans nos cœurs. Je tiens ici à remercier les nombreux bénévoles des associations locales qui œuvrent en cette période de fêtes auprès de tous ceux qui ont besoin d'eux, et leur apportent aide alimentaire, présence, écoute et réconfort.

Partage avec le reste du monde en aidant les Philippines à se relever après le passage du typhon Haiyan. Comme toute la communauté internationale, notre ville a été profondément choquée par la catastrophe qui a frappé ce pays le 8 novembre dernier. Le typhon a traversé le pays, ravageant tout sur son passage et laissant derrière lui le lourd bilan d'au moins 4.000 morts et de plus de 1.500 disparus. L'association locale "Together-ensemble" se mobilise pour venir en aide aux sinistrés. Et notre ville soutient son initiative. Si, vous aussi, vous souhaitez apporter votre contribution à son action, vous pouvez faire un don dans l'urne installée à cet effet dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Qu'elles vous permettent de partager, avec celles et ceux que vous aimez, des moments heureux et chaleureux.

Le Maire de Fréjus
Vice-Président du Conseil Général du Var
Premier Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

MAIRIE DE FRÉJUS | TÉL. 04 94 17 66 00 | www.ville-frejus.fr

Directeur de la publication : Marion DUBREUIL – Rédaction : Sored BOUMAZA MARTIN, Philippe CORBIN, Christel PECH, Céline RONDEAU – Photos : Philippe CORBIN, Robin HACQUARD – Conception graphique : Agence Grapho – Réalisation : Service de la Communication – Impression : Imprimerie RICCOBONO – Prochain numéro : janvier 2014 – ISSN n° 1630 – 8247 – Magazine imprimé sur du papier 100% recyclé. Fréjus Infos est imprimé à 37 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de tous les quartiers. Il est également disponible dans tous les équipements publics de la ville : Hôtel de Ville, mairies annexes, Théâtre, Médiathèque, Base Nature, etc. Si vous ne le recevez pas, contactez le service de la Communication au 04 94 17 66 34. Attention, s'il est indiqué sur votre boîte aux lettres l'interdiction d'y déposer de la publicité, le distributeur ne pourra pas y déposer non plus le Fréjus Infos.

PETITE ENFANCE

Pas d'accueil sans éveil pour les tout-petits



Découverte du jardinage autour du potager de la crèche multi-accueils Ribambulle.

Ils sont près de 600 petits Fréjusiens de 3 mois à 4 ans à être accueillis tout au long de l'année dans les structures municipales de la petite enfance, crèches et halte-garderies, ainsi qu'auprès des assistantes maternelles libérales soutenues par le Relais des Assistantes Maternelles (R.A.M.). Des chiffres auxquels il convient d'ajouter les 170 tout-petits en structures associatives. Un seul mot d'ordre, pas d'accueil sans éveil. Au programme des journées, des activités qui stimulent !

A Fréjus, environ 600 naissances sont déclarées chaque année. Pour répondre aux besoins des familles, l'offre de garde des tout-petits s'articule autour de structures municipales et associatives, et des assistantes maternelles.

Un maillage suffisant pour accueillir tous les enfants

Du côté des structures municipales, la capacité d'accueil est à ce jour à hauteur de 320 enfants. Elle s'appuie principalement sur quatre structures, la crèche familiale *L'Arche de Julii*, la crèche collective *La Nouveleto*, la crèche multi-accueils *Ribambulle* et la crèche *Les Marjolaines*, auxquelles s'ajoutent la micro-crèche *Les petits Marsouins* et la crèche de l'Hôpital intercommunal *La maison des doudous*. Ainsi, dans les locaux de la crèche familiale *L'Arche de Julii*, les 31 assistantes maternelles prennent soin de 87 enfants. A la crèche collective *La Nouveleto* à Villeneuve, la Ville dispose de 25 berceaux qui permettent l'accueil de plus de 50 enfants. A la crèche multi-accueil *Ribambulle*, ce sont plus d'une centaine d'enfants qui sont accueillis tout au long de l'année, la plupart de manière ponctuelle en fonction des besoins des familles. Configuration particulière pour *Les Marjolaines*, structure privée au sein de laquelle la Ville dispose de 35 berceaux qui lui permettent de veiller sur près de 70 petits Fréjusiens. Enfin, les deux dernières à avoir vu le jour, la micro-crèche

Les petits Marsouins dans le quartier de Cais, et la crèche d'entreprise *La maison des doudous*, majoritairement réservée au personnel de l'hôpital intercommunal, offrent néanmoins à elles deux une capacité d'accueil d'une vingtaine d'enfants.

Ce tissu municipal est renforcé par cinq structures associatives, *L'île aux enfants*, *Le temps de vivre*, *Tartine et Nutella*, *Ô comme 3 pommes* et *Lou Ptious*, subventionnées par la Ville, qui reçoivent à ce jour plus de 170 petits Fréjusiens.

Enfin, la Ville dispose d'un réseau d'assistantes maternelles libérales, composé de 115 professionnelles qui gardent jusqu'à 300 enfants. Elles sont épaulées dans leur mission par le Relais municipal Assistantes Maternelles (R.A.M.).

Jouer oui, mais pour mieux s'éveiller !

L'accueil des tout petits est avant tout basé sur le respect de leur rythme, de leurs besoins et des contraintes liées à leur jeune âge. Toutefois, si les après-midis sont largement consacrées à l'incontournable sieste, les matinées quant à elles, sont l'occasion de développer des activités qui, pour être ludiques, n'en sont pas moins des occasions d'éveil. Dans ce cadre, sous l'égide de la Direction de l'Enfance et de l'Education, et emmenées par les directrices de chacun des établissements, les équipes des structures d'accueil de la petite enfance, élaborent à destination des enfants

des programmes qui font la part belle à la découverte de la nature, de la nourriture, du jardinage, de la lecture, de la musique, etc.

Parmi les activités, l'éveil corporel arrive en première place dans toutes les structures. Il se concrétise autour d'exercices de motricité, de danse, ou d'activités plus ludiques encore comme à la crèche familiale *L'Arche de Julii* où le corps et sa découverte constituent le fil rouge des animations de l'année.

S'éveiller à son environnement compte aussi parmi les activités les plus prisées. Ainsi, à la micro-crèche *Les petits Marsouins*, les enfants déclinent l'année autour d'un projet pédagogique consacré à "la Nature", tandis leurs petits camarades de la crèche *Ribambulle* s'activent quotidiennement autour du potager de la structure pour mieux découvrir les saisons.

Toutes ces activités sont en outre ponctuées de sorties, à la Ferme des Esclamandes, à la petite ferme de Bagnols-en-Forêt, dans les parcs et jardins de la ville, etc. Les structures de la petite enfance ont aussi noué des partenariats avec certains équipements culturels de la Ville, à l'instar de la médiathèque Villa-Marie qui reçoit régulièrement les enfants des crèches et les assistantes maternelles, autour d'animations dédiées au livre et au conte.

Rencontre autour du livre à la médiathèque pour les assistantes maternelles et les tout-petits dont elles ont la garde.



Forêt des enfants : le rendez-vous des nouveaux-nés

Organisée par la Ville depuis plus de 20 ans, la "Forêt des Enfants" est le rendez-vous traditionnel de tous les nouveaux-nés. Ainsi, le 17 novembre dernier, la 23^e édition dédiée aux enfants nés en 2012 a rassemblé à la base nature de nombreux parents et bambins autour des quatre pins parasols, plantés par le service municipal forêt pour rappeler chacun des trimestres de leur année de naissance.



11 NOVEMBRE

Le dernier hommage avant le centenaire



Les collégiens de la Ville ont pris part à l'hommage rendu aux combattants de la Grande Guerre.

Le 11 novembre dernier, hommage a été rendu aux soldats morts pour la France durant la Première Guerre Mondiale.

Rassemblés au devant du Monument aux Morts de la place Agricola autour du Premier Adjoint de la Ville de Fréjus, les représentants des autorités civiles et militaires, ainsi que des anciens combattants, et de nombreux Fréjusiens ont célébré ensemble le 95^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Était présente à ce rendez-vous du Souvenir cette année encore la jeunesse de notre ville, représentée

notamment par des élèves du collège Les Chênes, venue elle aussi rendre hommage aux combattants de la Grande Guerre. Alors que notre pays s'apprête à célébrer l'année prochaine le centenaire de celle que l'on crut être la "Der des der" dont il ne reste aujourd'hui plus aucun témoin vivant, la présence des jeunes générations aux côtés des anciens combattants en ce jour de commémoration, marque leur attachement au devoir de mémoire qui leur a été transmis par leurs aînés et qu'il leur appartiendra un jour de transmettre à leur tour.

BASE AÉRONAVALE

Il était une fois...

C'est en 1911 qu'a été créé à Fréjus, sur le terrain à l'embouchure de l'Argens que l'on connaît aujourd'hui comme celui de la base nature François Léotard, le premier aérodrome naval. Dès l'année suivante, en 1912, ouvrait la base d'où devait s'envoler le pilote français Roland Garros le 23 septembre 1913 à destination de Bizerte en Tunisie, pour un vol historique qui consacrait la première traversée de la Méditerranée. Véritable berceau de l'aéronautique navale, la base a fermé définitivement ses portes le 30 juin 1995 en application du plan de restructuration de la défense, après avoir été durant 83 ans un centre majeur d'expérimentations de matériels aériens.

Du 23 au 27 octobre, dans le prolongement de la commémoration du 100^e anniversaire de la traversée de la Méditerranée par Roland Garros, hommage a été rendu au site d'où il prit son envol. Tout particulièrement, le public a pu découvrir à l'espace Cacquot, historiquement le hangar des avions, une exposition rétrospective de l'histoire de la base d'aéronautique navale depuis sa création. Si les conditions climatiques n'ont pas permis en revanche à la démonstration aérienne programmée de se dérouler, le public n'en a pas moins profité de l'appareil au sol, un hélicoptère Dauphin de la Flotille 35F de la base aéronautique de Hyères.

Souvenirs, souvenirs... autour de l'hélicoptère Dauphin lors de la manifestation en hommage à la base d'aéronautique navale.



HOMMAGE

La place "Henri Favra" inaugurée

Connue jusqu'alors sous le nom de place du Verger des Arènes, la place sise au devant de la résidence au carrefour des rues des Pommiers, des Oliviers, des Pêcheurs et de l'allée des Cerisiers, a été officiellement renommée le 26 octobre dernier place "Henri Favra". L'événement s'est déroulé en présence de nombreux riverains rassemblés aux côtés du Maire de Fréjus et des membres de l'équipe municipale, ainsi que de l'heureux bénéficiaire de cet hommage rendu par la Ville sur proposition du Président de l'Association Syndicale Libre (A.S.L.) du Verger des Arènes, M. Jacques Lajous. Président de l'A.S.L. durant 25 années, de 1988 à 2103, Henri Favra s'est en effet particulièrement distingué pour son dévouement au service des intérêts des résidents, dont il a contribué au bien-être et à la qualité de vie, ne ménageant ni ses efforts ni son énergie. Alors qu'il a passé le flambeau, ceux-ci ont souhaité lui rendre un hommage appuyé et pérenne en rebaptisant la place de leur domicile.

Reconnu pour son sens du devoir, sa pugnacité, et sa détermination, Henri Favra continue encore de s'investir dans la vie associative locale, au sein notamment de l'Association Fréjus Nord Ouest (A.F.N.O.). Le Maire de Fréjus a salué, à l'occasion de cette inauguration, sa droiture et sa fidélité.



De part et d'autre de la plaque de la désormais place "Henri Favra", le président de l'ASL Jacques Lajous (à droite) et son prédécesseur de 1988 à 2013 Henri Favra (à gauche).



FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'AIR

Un rendez-vous qui ne manque pas d'air !

Les 26 et 27 octobre, à la base nature, il n'y a pas que le vent qui était au rendez-vous du 15^e Festival international de l'Air. Le public en effet s'était cette année encore déplacé en nombre pour profiter de ces journées qui ne manquent pas d'air. Près de 30.000 visiteurs de tous âges sont venus prendre un bol d'air, les yeux rivés vers le ciel pour ne rien rater du spectacle de haut vol offert par les cerfs-volistes confirmés ou amateurs, venus des quatre coins du monde pour en découdre dans les cieux fréjusiens. Rendez-vous enchanteur pour les enfants qui y ont leur "village" riche d'ateliers ludiques et pédagogiques, le Festival international de l'air n'en est pas moins aussi celui des plus grands. Passionnés ou amateurs, tous ont apprécié les ballets aériens de ce rendez-vous de plein air, considéré aujourd'hui comme le troisième en France de cette discipline à la fois sportive et de loisirs.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les écoliers fréjusiens piétons responsables

En collaboration avec la Direction de l'Enfance et de l'Education, le Pôle de la Sécurité Publique et de la Prévention dirigé par Jean-Pierre Ghenassia, mène une action globale de sensibilisation et de prévention en matière de sécurité routière auprès des jeunes fréjusiens. Dans ce cadre, aux côtés des animateurs des accueils de loisirs, deux policiers municipaux de Fréjus, Valérie Dujardin et Fabrice Bonnaud, sont intervenus le 31 octobre dernier auprès d'une quarantaine d'enfants de l'accueil de loisirs de l'Aqueduc. Au terme d'une matinée riche d'enseignements théoriques et pratiques pour lesquels les enfants ont montré un réel intérêt, ceux-ci se sont vu remettre leur diplôme du "piéton averti et du conducteur responsable".

Organisées dans les établissements élémentaires des différents quartiers, ces opérations de sensibilisation à destination des 6-9 ans, ont pour objectif de donner

aux enfants les clés de leur propre sécurité sur la voie publique, qu'ils soient piétons sur les trottoirs, ou à vélo sur la chaussée. Dans leur déroulement, ces séances de prévention animées par les policiers municipaux s'appuient sur la projection de diaporamas, qui permettent aux professionnels d'insister sur les dangers rencontrés par les enfants dans leurs déplacements, et de leur apporter les meilleurs conseils pour se déplacer en toute sécurité. A cet exposé théorique succède une initiation de conduite sur circuit fermé dans la cour de récréation, incluant des exercices de maniabilité : équilibre, freinage, passages d'obstacles, etc. A l'issue la matinée, tous passent un test théorique permettant de vérifier la bonne acquisition par les élèves des règles élémentaires de sécurité, et de leur décerner leur diplôme du "piéton averti et du conducteur responsable", garantie de déplacements en toute sécurité.

Initiation de conduite en toute sécurité pour les jeunes cyclistes de 6 à 9 ans.



En bref...

Nouveaux habitants, la Ville vous accueille

Vous venez d'emménager à Fréjus ? La conseillère municipale Elisabeth Gaillard-Lenoir vous accueille tous les mardis de 14h à 16h à l'Hôtel de Ville et vous fournit toutes informations utiles pour favoriser votre bonne installation et vous aider à vous familiariser avec les quartiers et les équipements de votre ville.

Accueil du nouvel habitant

Tous les mardis de 14h à 16h
Hôtel de Ville, place Formigé
Renseignements : 04 94 17 67 91

Piscines : fermetures exceptionnelles

En raison des fêtes de fin d'année et des vidanges, les horaires d'ouverture au public de vos piscines municipales changent du samedi 21 décembre 2013 au dimanche 6 janvier 2014 :

- Piscine Maurice Giuge : fermeture exceptionnelle du samedi 21 décembre au mercredi 1^{er} janvier inclus. Ouverture au public les jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2014 de 12h à 18h, et le samedi 4 janvier 2014 de 13h à 19h. Ré-ouverture aux horaires habituels dès le lundi 6 janvier 2014.

Renseignements : 04 94 51 97 28

- Piscine Gallieni : fermeture exceptionnelle du lundi 23 au mercredi 25 décembre 2013 inclus, ainsi que du lundi 30 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014 inclus.

La piscine Gallieni accueillera exceptionnellement du public les jeudi 26 et vendredi 27 décembre de 12h à 18h, le samedi 28 décembre de 13h à 18h et le dimanche 29 décembre de 9h à 13h.

Renseignements : 04 94 53 23 00

Commerces, activités : du nouveau dans vos quartiers

Créations d'activités ou nouvelles gérances, ça bouge dans vos quartiers !

Dans le centre historique

- "La petite Italienne", spécialités italiennes 14, place des Jésuites (précédemment 102 rue du Général de Gaulle) Tél. 04 94 52 22 79
- "Snipe Phone", Réparations et accessoires pour smartphones 58, rue Grisolte Tél. 06 52 51 43 51

À Saint-Aygulf

- "Aptenia", fleuriste 287, bd Honoré de Balzac - Saint-Aygulf Tél. 04 83 12 64 27 www.aptenia-fleuriste.fr

À Port-Fréjus

- "Areas Assurances", Barbara Gampher, agent général d'assurances 4, quai d'Agrippa - Port-Fréjus Tél. 04 94 53 61 89 / 06 33 94 40 78

Service Commerce et Artisanat

85, rue Beausset
Tél. 04 94 51 76 01 / 04 94 17 67 21
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Vos artistes, artisans et commerçants ont du talent !



A l'approche des fêtes de fin d'année, la fièvre acheteuse, toute raison gardée, s'empare de chacun. Courses alimentaires en perspective des repas de famille, cadeaux des proches, tenues de soirée pour être sur son "31", les motifs de flairer les bonnes affaires ne manquent pas. A l'heure des ventes en ligne qui se bousculent aux portails numériques, pourquoi ne pas redécouvrir le plaisir des vitrines et des achats près de chez vous ? En cette fin d'année, dans vos quartiers, n'hésitez pas à éprouver le talent de vos artistes, artisans et commerçants !

Dans tous les quartiers, des activités fleurissent. Commerces de bouche, de prêt-à-porter, de restauration, d'ameublement et décoration, fleuristes, cavistes, bijoutiers, parfumeurs... La diversité est au rendez-vous des vitrines, autant que la qualité. A l'occasion des fêtes de fin d'années, pour vos achats et autres emplettes, ayez le réflexe de vos commerces de proximité !

Cœur historique, Port-Fréjus, Saint-Aygulf : vos commerçants mettent l'ambiance !

Cette année encore, pour un mois de décembre animé, les commerçants se mobilisent aux côtés de la Ville, pour proposer des animations pour tous, petits et grands. Ont ainsi pris une part active dans l'élaboration du programme des festivités, l'Association Fréjus Centre des Commerçants (A.F.C.C.), le Groupement des Commerçants et Artisans de Port-Fréjus et l'Union des Commerçants de Saint-Aygulf (U.C.S.A.). Du 7 au 31 décembre, Noël à Fréjus sera gourmand comme le promet l'affiche créée pour cette édition 2013, et surtout Noël sera vivant et pétillant ! Marché de Noël, foire aux santons, concerts, rencontres avec le Père Noël, manèges gratuits, spectacles, parades musicales, ateliers créatifs... Il y en aura pour tous les goûts... au sens propre comme au figuré !

Retrouvez les temps forts des animations de Noël en page 15 de votre magazine et tous les rendez-vous dans le dépliant. (Programme disponible à l'Hôtel de Ville, l'Office

de Tourisme, dans les équipements publics de la ville, ainsi que chez vos commerçants).

Artisans et commerçants, la qualité près de chez vous

Bien souvent il n'est nul besoin de parcourir des kilomètres pour trouver de quoi satisfaire ses attentes. En matière alimentaire par exemple, notre ville compte tout ce qu'il faut d'artisans de qualité : boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers, fromagers, traiteurs, primeurs, poissonniers... autant de savoir-faire et de produits frais au service de vos dîners, déjeuners et autres repas de fin d'année.

Et pour vos cadeaux aussi, vos commerçants ont du métier ! Quelle que soit leur spécialité, livres, bijoux, ameublement, prêt-à-porter, jouets, décoration, fleurs, accessoires, etc., ils vous accueillent dans leurs boutiques, vous conseillent en fonction de vos envies et de vos bourses.

Retrouvez les artisans, commerçants et artistes dans le cœur historique le samedi 7 décembre à 15h30 à l'occasion du lever de rideau sur les vitrines de Noël.

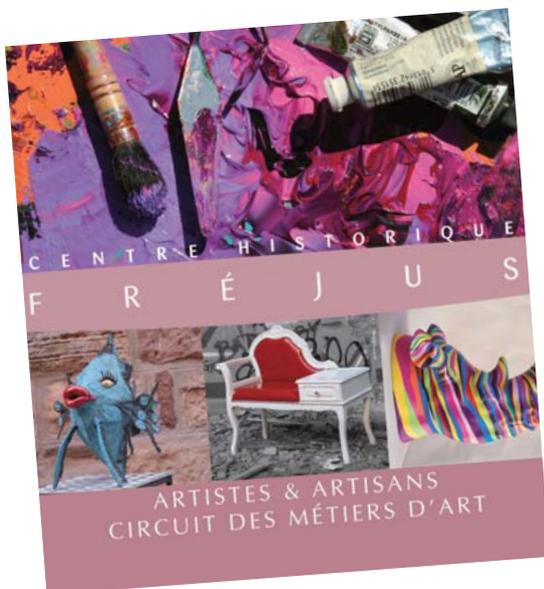


Du côté des marchés aussi...

Chaque semaine à Fréjus, ce sont pas moins de dix marchés qui se tiennent dans les quartiers, les mardi, vendredi et dimanche à Fréjus-Plage, les mardi et vendredi à Saint-Aygulf (sans compter le marché alimentaire quotidien), les mercredi et samedi dans le centre historique, le jeudi à Port-Fréjus et à la Tour de Mare et le samedi à l'Agachon.

Tous vos commerçants non sédentaires seront au rendez-vous pendant les fêtes de fin d'année. Seul changement dans vos habitudes, du 4 décembre au 4 janvier, les marchés des mercredi et samedi du centre historique sont déplacés en raison du marché de Noël et de l'ensemble des animations qui investissent les places Formigé, Clémenceau et Paul-Albert Février.

Retrouvez tous les marchés dans vos quartiers dans L'info en + ci-après.



Le Circuit des Métiers d'Art, des ateliers "boîtes à idées"

Fréjus est labellisée "Ville d'Art et d'Histoire" depuis 1987, et "Ville et Métiers d'Art" depuis 1995. En 2001, dans le cadre de son projet global de revalorisation du cœur historique, la Ville a fait l'acquisition de deux ateliers, consacrant ainsi la naissance du Circuit des Métiers d'Art, aujourd'hui fort de 30 ateliers, qui est riche d'une grande diversité de talents et de savoir-faire.

Tout au long de l'année, et tout particulièrement à la période estivale, les artistes et artisans du Circuit attirent de nombreux visiteurs en villégiature à Fréjus et en balade dans son centre ancien. Ouverts toute l'année, les ateliers sont autant de boîtes à idées pour des cadeaux personnalisés et inédits et les artistes sont toujours partants pour une visite guidée et une explication détaillée de leur savoir-faire.

Artistes peintres, graveurs, sculpteurs, maroquiniers, décorateurs, céramistes, joailliers, lithographes, plasticiens, encadreurs, et bien d'autres, il y en a pour tous les goûts dans la diversité des univers et des spécialités.

Retrouvez la brochure détaillée du Circuit des Métiers d'Art à l'Hôtel de Ville, l'Office de Tourisme, dans les ateliers du Circuit et sur internet www.ville-frejus.fr, Culture > Circuit des Métiers d'Art.

L'info en +

Les marchés dans vos quartiers

• Centre historique :

Du 4 décembre au 4 janvier, en raison des animations de Noël :

> Mercredi et samedi : rues Jean Jaurès, Grisolles, du Général de Gaulle, du Dr. Albert Ciamin, Siéyès et place de la Liberté

Durant cette période, ces axes seront interdits à la circulation les mercredi et samedi (jours de marché) de 5h00 à 15h00, et au stationnement les mardi et vendredi (veilles de marché) à partir de 18h00 et jusqu'au lendemain 15h00.

Les marchés n'auront pas lieu les mercredis 25 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2014.

• Fréjus-Plage :

> Mardi et vendredi : place de la République
> Dimanche : place de la République, Boulevard d'Alger et de la Libération voie sud

• Saint-Aygulf :

> Mardi et vendredi : place de la Poste,
> Du lundi au vendredi : marché alimentaire uniquement boulevard Honoré de Balzac

• Port-Fréjus :

> Jeudi : place Deï Galoubet

• La Tour de Mare :

> Jeudi : 65 allée du Serpolet sur le parc de stationnement au droit de la Maison de Quartier

• L'Agachon :

> Samedi : terrain Gavarini à proximité des Arènes



ENVIRONNEMENT - PRÉVENTION INONDATIONS

Nouvelles phases d'entretien des rives du Reyran canalisé



Un désherbage thermique du pied des digues du Reyran canalisé a été réalisé à l'automne dernier, en même temps qu'un nettoyage complet du radier. Ces opérations entrent dans le cadre des travaux de prévention et d'entretien des cours d'eau de la commune

De nouveaux chantiers d'entretien des rives du Reyran canalisé ont été menés ces dernières semaines et d'autres interviendront en ce mois de décembre. Ainsi, à l'automne 2012, la ville de Fréjus, par l'intermédiaire de son service de la Forêt, avait conduit une première phase de nettoyage, procédant notamment à l'abattage d'arbres ayant trouvé racine sur les bords du lit du cours d'eau (lire *Fréjus Infos n°77*, février 2013).

Désherbage thermique des digues et nettoyage du radier

Un chantier de plus grande envergure va intervenir courant décembre, sur la partie du Reyran canalisé

depuis la station d'épuration éponyme jusqu'à l'embouchure. Ce chantier sera cette fois mené par l'entreprise locale ATE (Action Travaux Environnement), qui va terminer l'abattage des arbres et procéder au curage de la terre amenée là par les crues successives de ces dernières années. Il s'agit d'éviter ici que la végétation ne repousse, une fois les quelque 1500 m³ de matériaux divers retirés. Sur cette portion, la société Garnier Pisan procédera également à la réparation d'une dalle cassée dans le radier.

Si l'opération 2012 s'était élevée à 13.000 €, le présent chantier aura, lui, un coût de 46.000 €. D'autres chantiers ont par ailleurs été menés cet

automne, concernant plus précisément l'ensemble des digues de la partie canalisée.

Sur les quelque 16 kilomètres de digue (deux fois 8 km de part et d'autre du radier), l'entreprise G.B. Environnement a procédé, manuellement, à un désherbage thermique de la partie bétonnée, brûlant toute la végétation présente dans les joints des dalles afin qu'elle ne puisse repousser. Parallèlement, la société Garnier Pisan a nettoyé le radier en lui-même, y enlevant mousse, vase et autres matériaux agglutinés là, jusqu'à hauteur, ici encore, de la station d'épuration. Ces opérations représentaient un coût respectif de 30.000 et 20.000 €.

Le Reyrannet nettoyé sur toute sa longueur...

Une opération similaire a également concerné le Reyrannet, qui traverse la plaine du Reyran, passe sous la RD100 et passe derrière le lotissement des Florales, avant de se déverser dans le Reyran via les clapets situés à hauteur du gué, et qui constituent d'ailleurs son seul exutoire.

Le nettoyage complet des 3,5 km du Reyrannet - qui reçoit les eaux de l'ensemble du bassin versant, de Sainte-Brigitte et Bellevue notamment - aura quant à lui coûté 35.000 €.

... la Garonne de La Palud également

Il n'est pas vain non plus d'évoquer une autre opération de nettoyage, celle conjointement menée par la Siacia - Syndicat intercommunal d'aménagement du cours inférieur de l'Argens - et l'entreprise ATE, et qui concerne la Garonne traversant la zone d'activités de La Palud puis l'Argens jusque le pont situé sur la RN98 en direction de Saint-Aygulf. Les berges du fleuve ont également été nettoyées. Enfin, rappelons que le service municipal de la Forêt poursuivait ces dernières semaines encore le nettoyage du Reyran dans sa partie "sauvage" cette fois, entre l'échangeur Fréjus-est de l'A8 et le barrage de Malpasset (lire *Fréjus Infos n°84*, octobre 2013).

EXPRESSION LIBRE : TRIBUNE RÉSERVÉE AUX GROUPES DE L'OPPOSITION

Le prix de l'incompétence

C'est désolant mais les affaires se suivent et se ressemblent pour la municipalité ! La Mairie a encore perdu un procès important et malheureusement, c'est encore le contribuable qui va payer.

De quoi s'agit-il ? A Fréjus-Plage, en 2007, la Mairie a préempté un terrain qui avait été mis à la vente et pour lequel un particulier s'était porté acquéreur. Les conditions dans lesquelles cette préemption a eu lieu ont été contestées par ce dernier, qui a porté plainte contre la Mairie. Mais celle-ci n'a pas attendu les conclusions de la justice. Plusieurs personnes, dont un conseiller municipal de mon groupe ont protesté. Mais la Mairie n'a rien voulu entendre. Elle a d'abord transformé cette parcelle en jardin public, avec des aménagements importants qui ont coûté à la ville : bacs à fleurs, pelouse, palmiers, etc.

Quelques mois plus tard, la Mairie décide de tout enlever et de louer le terrain pour en faire un parking à destination des clients d'un supermarché construit sur le terrain attenant à cette parcelle. Moyennant un loyer, l'entreprise pouvait utiliser ce parking. Sauf que le Tribunal Administratif de Marseille a condamné la Mairie (décision du 20 décembre 2011), condamnation confirmée par le Conseil d'État (décision du 08/10/2013) parce que la préemption par la Mairie est illégale : elle a été faite par le Premier Adjoint de l'époque, M. Accary, qui n'en avait pas le droit. Le propriétaire du terrain, qui avait porté plainte, avait donc raison ! Et cela fait donc des années que la Mairie loue un terrain qui ne lui appartient pas.

Si la Mairie n'est condamnée pour l'instant qu'à une somme symbolique, on voit mal comment elle pourrait échapper, au minimum, au remboursement des loyers indûment touchés ! La facture va s'alourdir...

Encore une fois, l'incompétence et l'irrationalité de la Mairie coûtera aux fréjusiens. Il est temps que cela change !

Elsa DI MEO et les élus du groupe « Fréjus, c'est chacun de nous ! »
<http://frejuschaacun2nous.over-blog.com/> - 06 29 37 38 45

Alors que l'Association Crématoriste Fréjus Val d'Argens réclame, depuis de nombreuses années, la création d'un crématorium à Fréjus, il semblerait que cette édification soit finalement réalisée à Saint-Raphaël.

Après avoir choisi un site près du cimetière de la Colle de Grune, la ville avait reçu, fin 2011, un avis négatif de la DREAL. Alors qu'il eut été possible de répondre rapidement aux objections de la DREAL ou de rechercher un autre emplacement, la municipalité a laissé le dossier en sommeil depuis fin 2011.

Cet exemple est typique de l'état végétatif de la municipalité actuelle qui, sclérosée par de trop nombreuses années au pouvoir, n'a plus d'idées et quand elle en a n'a plus le punch nécessaire pour les mener à bien.

Après le cinéma et la gare SNCF, c'est maintenant au tour du crématorium de s'installer à Saint-Raphaël ! Cela démontre l'hégémonie actuelle de Saint-Raphaël sur Fréjus illustrée dans les institutions par la capitulation d'Elie Brun et de Philippe Mougins devant Georges Ginesta pour la répartition des sièges à la CAVEM.

David Rachline,
Président du groupe Front National

Gallieni - Giratoire Léotard Dernière ligne droite pour le futur rond-point



Les travaux de réalisation du futur giratoire avenue André-Léotard, menés à hauteur du croisement avec le chemin de Valescure, se poursuivent à bon rythme et l'ouvrage devrait être livré et opérationnel avant les fêtes de fin d'année.

Parallèlement à la construction de l'ouvrage - sous la direction du conseil général du Var, puisque l'avenue Léotard est une voie départementale -, les services techniques de la ville de Fréjus gèrent l'aménagement en limite de prestation, soit sur l'extrémité même du chemin de Valescure. Or, c'est justement à cet endroit précis qu'il est prévu de faire arriver la future voie de liaison nord-sud, initiée depuis l'avenue Henri-Giraud à hauteur de la Maison des étudiants. Cette voie est pour l'heure interrompue au bas de l'EHPAD "Les Eaux vives".

Le point sur les autres chantiers dans les quartiers...

Une sanisette terrain Gavarini, à l'Agachon

La dalle de béton appelée à recevoir la structure devait être posée fin novembre, avant que ne soit observée une période de séchage. Vers la mi-décembre, une sanisette prendra place sur cette dalle, située à l'autre bout du terrain Gavarini à l'Agachon, en arrière du centre social.

Nouvelle réfection d'allées au cimetière Saint-Etienne

Les cimetières sont des sites publics et leur entretien relève de fait des services municipaux. Ainsi plusieurs allées de la partie basse du cimetière Saint-Etienne ont-elles fait l'objet, fin octobre et avant la période de la Toussaint, d'une réfection complète de l'enrobé.

Des travaux similaires de réfection avaient été menés l'an passé à la même époque, concernant une allée du cimetière Saint-Etienne et aussi de la même façon le cimetière Saint-Léonce.



Le chêne préservé...

De fait, la voie réalisée par les services municipaux est ici livrée dans la version définitive, telle qu'elle est inscrite dans ce futur projet de voie de liaison.

Et la singularité de cette nouvelle voie d'accès réside dans le contournement, par sa droite, du chêne existant face à l'entrée du lotissement nouvellement créé. L'ancien chemin, depuis l'avenue Léotard, passait en effet sur la gauche de cet arbre, et la nouvelle voie a été conçue de manière à ce que cet arbre soit préservé...

Enfin, depuis l'avenue André-Léotard, un tourne-à-gauche a été aménagé afin de permettre l'accès au parking référant aux commerces, et une entrée supplémentaire, quelques mètres plus loin, desservira quant à elle l'allée du Parc d'Arundo et l'ensemble du nouveau lotissement.

Enrobé rue des Potiers

Dans le centre historique, une partie de la rue des Potiers a été rebitumée, sur une voie appelée à devenir plus passante lorsque le parking Aubenas sera ouvert au public le mois prochain (lire page 12). L'enrobé au haut de la rue de Fleury, à son intersection avec la rue Jean-Jaurès, a lui aussi été refait, même si les intempéries sont venues compliquer la réalisation de ce chantier.

Le pluvial entièrement refait rue des Violettes

Le réseau des eaux pluviales et la voirie ont été repris en novembre rue des Violettes, dans le quartier des Sables. Les riverains de cette artère, parallèle à la rue des Troupes de Marine et joignant l'avenue du Château Gallieni et la rue Maurin des Maures depuis l'avenue de Lattre de Tassigny, n'auront plus à craindre de débordements lors des périodes pluvieuses.

Gabelle : aménagement du délaissé derrière le city-stade

Entre réfection de chaussée, reprise de trottoir, purge de chaussée..., plusieurs menus chantiers ont été menés cet automne. Dont l'aménagement du délaissé en arrière du city-stade de La Gabelle. Un espace mis au propre, fermé au moyen de barrières et équipé de bancs.

Dernière minute : solidarité Philippines

La ville de Fréjus a mis en place une urne destinée à recevoir des dons, pour soutenir l'action menée par l'association "Together-Ensemble" en faveur des personnes sinistrées aux Philippines, à la suite du passage du typhon Haiyan le 8 novembre. Cette association, née en 1990, déjà suite au passage d'un typhon, vient en aide aux personnes défavorisées de l'archipel, une pauvreté bien souvent accentuée par les résultantes de ces catastrophes naturelles. Pascal Goujon, un Roquebrunois ayant vécu 10 ans aux Philippines, est le correspondant local de l'association "Together-Ensemble". Les chèques sont à libeller à l'ordre de "Together ensemble Foundation Inc".

D'autres organismes, tels la Croix-Rouge française, l'Unicef, Action contre la faim ou encore la Fondation de France (liste non exhaustive) organisent également des collectes pour venir en aide aux habitants des Philippines.

Relations sociales avec les quartiers

Conseillère municipale en charge des relations sociales dans les quartiers, Lisiane Segond y tient des permanences mensuelles. La dernière session 2013 se retrouvait "à cheval" sur les mois de novembre et décembre (les permanences des quartiers Gabelle et Sainte-Croix figurent ainsi au menu de décembre).

La première de 2014 le sera sur les mois de janvier et février. Voici ci-après et par quartier, ces jours de permanences, lesquelles se tiennent de 16h à 18h.

- **lundi 13 janvier 2014 :**
quartier CENTRE HISTORIQUE (mairie)
- **jeudi 23 janvier :**
quartier VILLENEUVE (centre social)
- **mardi 28 janvier :**
quartier CAÏS (mairie annexe Cais-centre)
- **jeudi 30 janvier :**
quartier BELLEVUE (salle de l'association)
- **lundi 3 février :**
quartier L'AGACHON (centre social ERA)
- **jeudi 6 février :**
quartier TOUR de MARE (maison de quartier)
- **lundi 2 décembre et lundi 10 février :**
quartier LA GABELLE (mairie annexe)
- **mardi 10 décembre et mardi 11 février :**
quartier SAINTE-CROIX (centre social)

En savoir +

Permanences des élus : www.ville-frejus.fr, onglet "mairie - permanences des élus"

La Gabelle - rue Jean-Giono

Point d'Accès au Droit : le service judiciaire de proximité a trouvé sa place et son public

Le Point d'Accès au Droit a ouvert à Fréjus en 2007. Six ans plus tard, alors que les locaux l'abritant ont été déménagés - tout en demeurant rue Jean-Giono -, cette structure judiciaire de proximité au service du public est devenue un service municipal à part entière. Près de 3000 personnes (un peu plus même en 2013) viennent ainsi chaque année y recueillir renseignements, informations et conseils.



Environ 3000 personnes se déplacent en moyenne chaque année au Point d'Accès au Droit de Fréjus, depuis son ouverture en novembre 2007. La juriste Aurélie Beuré (médaillon) accueille et informe le public, l'orientant le cas échéant vers des professionnels ou associations spécialisés. Des permanences - ci-dessus d'avocats - sont également régulièrement organisées au sein même du PAD

Au même titre que ses homologues de Brignoles et Hyères (le dernier né), des antennes de justice de Draguignan et Saint-Maximin, ou encore des maisons de justice de La Seyne et Toulon, le Point d'Accès au Droit (PAD) de Fréjus est l'un des relais mis en place dans la cadre de la réforme de la carte judiciaire voici quelques années. La structure fréjusienne est ainsi née en 2007, gérée depuis son ouverture par Aurélie Beuré. Cette juriste de formation, après avoir exercé quatre années au TGI de Draguignan en qualité d'assistante de justice, mène donc cette mission d'information et de conseil auprès du public.

La mission première d'un PAD - ainsi d'ailleurs que le sous-entend son appellation - "est de faciliter l'accès au droit de tout un chacun", précise Aurélie. Je reçois ainsi librement, gratuitement et de manière confidentielle toute personne se retrouvant confrontée à une question, un souci d'ordre juridique ou administratif".

Les questions ayant trait au droit du travail en augmentation ces derniers temps

Et dans "60% des cas, le problème est résolu au terme de cette seule visite. Et si ce problème requiert une étude approfondie ou des conseils plus spécifiques, mon rôle est alors d'orienter les personnes vers des professionnels appropriés. Diverses permanences, d'avocats, d'huissiers, de notaires ou encore de différentes associations d'information ou de protection sont ainsi organisées au sein du PAD, à raison d'une ou deux par mois selon la spécialité".

À noter qu'une permanence plus spécifiquement dédiée à la "médiation familiale a vu le jour" cette année.

Transféré à hauteur de l'entrée de service de l'ancienne école élémentaire

En six années d'existence, Aurélie Beuré a pu mesurer le chemin accompli par le Point d'Accès au Droit, service aujourd'hui quasi incontournable "pour les usagers, qui ont acquis ce réflexe de venir frapper à (sa) porte quand survient un problème de droit dans leur quotidien. À ce titre d'ailleurs, le bouche à oreille constitue sans nul doute le meilleur vecteur d'information et de communication".

Quelque 300 à 350 personnes franchissent de fait le seuil de la structure fréjusienne chaque mois pour, "essentiellement, des soucis qui se rapportent au droit de la famille ou au droit du travail". Ce domaine, dans le climat d'instabilité économique actuel, notamment marqué par la précarité de l'emploi, a d'ailleurs vu ses statistiques évoluer à la hausse sur la période récente... À sa naissance installé là où l'on trouve dorénavant la nouvelle école élémentaire Giono, transféré un temps sur un terrain jouxtant la clinique des Lauriers, le Point d'Accès au Droit a, à nouveau, déménagé courant novembre. Il demeure toutefois dans son quartier et sa rue (Jean-Giono) d'origine, transféré à hauteur de ce qui était l'entrée de service de l'ancienne élémentaire. Une signalétique a été mise en place pour le (re)trouver aisément, ses coordonnées téléphonique et courriel demeurant quant à elles inchangées (lire ci-contre).

P.A.D. pratique...

Le Point d'Accès au Droit est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30, le mercredi matin uniquement, de 9h à 12h. Y sont mises en places des permanences libres, assurées par une juriste aux horaires ci-dessus, et spécialisées, sur rendez-vous pour ces dernières.

- **Permanences spécialisées, sur rendez-vous**
Avocats, huissiers, notaires + associations diverses (AAVIV - Association d'aide aux victimes d'infractions du Var ; CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

POINT D'ACCÈS AU DROIT
546, rue Jean-Giono - 83600 Fréjus
Tél / fax. 04 94 54 53 42
Mail. pointaccesdroit0673@orange.fr

En bref..

Fréjus-plage : inscriptions en cours pour le marché nocturne de l'été 2014

Les demandes de candidatures pour le marché nocturne de Fréjus-plage sont ouvertes. La clôture des dossiers est fixée au 15 janvier 2014, le cachet de la Poste faisant foi.

Renseignements.
Tél. 04 94 17 67 24 - Mail. e.duveau@ville-frejus.fr



ELECTIONS

Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre

En 2014 auront lieu dans notre pays les élections municipales et européennes. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de sa commune de résidence. Celles et ceux qui ne le sont pas encore ou plus, doivent le faire impérativement avant le 31 décembre de l'année en cours. Rappel.

- Vous ne pouvez pas vous déplacer : vous pouvez donner procuration à une personne de votre entourage pour vous inscrire. Qu'il se présente avec l'ensemble des documents précédemment cités, ainsi qu'une lettre signée de votre main l'autorisant à faire la démarche en votre nom.

Suite à un déménagement à l'intérieur de la commune, un divorce, un mariage, ou un changement d'état-civil consécutif à tout autre événement, la modification sur la liste électorale n'est pas automatique. Toute personne dans cette situation doit en informer le service Elections de l'Hôtel de Ville, munie des justificatifs nécessaires.

Quelles dates pour les élections en 2014 ?

Les dates des échéances électorales intervenant en 2014 ont été fixées par décret en conseil des ministres le 25 septembre dernier. Ainsi, les scrutins des élections municipales se tiendront le dimanche 23 mars 2014 pour le 1^{er} tour et le dimanche 30 mars pour le 2nd tour. Les élections européennes se dérouleront quant à elles le dimanche 25 mai 2014.

L'info en +

Où s'inscrire sur la liste électorale à Fréjus ?

> À l'Hôtel de Ville, service Elections

Place Formigé

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Tél. 04 94 17 67 31

> À la mairie annexe de Saint-Aygulf

Avenue Lucien Bœuf

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tél. 04 94 52 60 40

> À la mairie annexe de la Tour de Mare

Allée du Serpolet

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30,

et le samedi de 8h30 à 12h - Tél. 04 94 53 26 86

> À la mairie annexe de La Gabelle

1668, avenue de Lattre de Tassigny

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Sur rendez-vous les mardi et jeudi après-midi

Tél. 04 94 51 27 49

> À la mairie annexe de Saint-Jean-de-Cannes

Rue du Marsaou

Le lundi de 8h30 à 11h et de 15h à 17h30,

le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

et le samedi de 9h à 12h - Tél. 04 94 40 38 44

Pour pouvoir prendre part aux échéances électorales qui rythment la vie démocratique de notre pays, il faut être inscrit sur les listes électorales, et ce avant le 31 décembre prochain.

S'inscrire sur les listes électorales : quand et comment ?

Il convient de vous présenter au service Elections de l'Hôtel de Ville ou dans l'une des mairies annexes à proximité de votre domicile, en vous munissant des pièces requises :

- un justificatif d'identité (original et photocopie), à savoir la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (ou périmé depuis moins d'un an)

Rappel : le délai de renouvellement d'une carte nationale d'identité est actuellement de 8 semaines, et de 5 à 6 semaines pour un passeport.

- un justificatif de domicile, à savoir en fonction de votre situation :

- Vous êtes domicilié sur le territoire de la commune : toute pièce de moins de 3 mois établie à vos nom et prénom (ou à ceux de votre conjoint avec Livret de famille à l'appui) : quittance de loyer fournie par une agence (les quittances fournies par un particulier ne seront pas acceptées), factures EDF, eau, gaz, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition, fiches de paie, attestation de sécurité sociale, etc.

- Vous souhaitez vous inscrire au titre de contribuable : toute pièce permettant de prouver que vous êtes inscrit pour la 5^e fois consécutive et sans interruption au titre d'une des contributions directes communales, ou que votre conjoint répond à ces conditions : certificat des impôts ou avis d'impôts locaux des 5 dernières années.

- Vous êtes jeune majeur domicilié chez vos parents : une attestation d'hébergement assortie du justificatif de domicile du ou des parent(s) hébergeant(s).

- Vous êtes hébergé chez un tiers : un justificatif de domicile à votre nom et à l'adresse de l'hébergeant (quittance de téléphone portable, documents bancaires, assurance, etc.), une attestation d'hébergement, un justificatif de domicile de l'hébergeant.

- Vous êtes citoyen non français de l'Union Européenne : un justificatif d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour), et un justificatif de domicile (mêmes pièces que pour les citoyens français)

En bref...

Centre-Ville : distribution des sacs poubelle

La distribution des sacs poubelle pour les ordures ménagères et la collecte sélective, uniquement à destination des habitants du cœur historique aura lieu du 2 au 17 janvier 2014 auprès du poste d'ilotage de la Police Municipale du Centre.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Police Municipale - rue Jean Jaurès

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h

Collecte des encombrants et des D3E

Les prochaines collectes des encombrants et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) aura lieu du lundi 6 au vendredi 10 janvier 2014.

Ces collectes sont gratuites sur inscription auprès de la déchetterie de Fréjus.

Encombrants et D3E doivent être déposés dans des tas séparés à proximité l'un de l'autre, uniquement la veille du passage de la benne.

Renseignements et inscriptions :

Déchetterie de Fréjus

Tél. 0 800 009 239 (n° vert)

Emploi du feu : rouge toute l'année

En application de l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 portant modification de la réglementation relative à l'emploi du feu et au brûlage des déchets verts dans le département du Var, l'emploi du feu pour l'incinération des déchets, y compris des déchets verts, est désormais interdit toute l'année en tout lieu du département. Tous les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.

Seule est autorisée jusqu'au 31 décembre l'incinération des végétaux issus de travaux agricoles, travaux forestiers, débroussailllements obligatoires, ou des végétaux infestés par des organismes nuisibles.

Renseignements :

Service municipal Forêt, Tél. 04 94 51 97 76

www.ville-frejus.fr, rubrique Environnement

> Préservation et valorisation > Service municipal Forêt

Déchetterie de Fréjus

Tél. 0 800 009 239 (n° vert)

Route de Bras, quartier La Palissade, Fréjus

Du lundi au vendredi de 13h à 18h, le samedi

de 8h à 18h et le dimanche de 8h à 12h.

Se munir d'un justificatif de domicile.

Don du sang : mobilisez-vous !

Chaque mois, en partenariat avec l'antenne de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) de Saint-Laurent du Var, l'association bénévole fréjusienne du don du sang organise une collecte de sang. Comme le rappelle l'E.F.S. dans un communiqué, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins du million de malades soignés chaque année grâce au don du sang.

Les prochains rendez-vous :

- mardi 10 décembre, de 8h30 à 12h30

Maison des Associations de Saint-Raphaël - 213, rue de la Soleillette

- mardi 7 janvier 2014, de 15h30 à 19h

Salle du Sextant - 1413 avenue de Provence

PARCS DE STATIONNEMENT DE FRÉJUS

Une régie autonome pour gérer l'ensemble du stationnement

Le nouveau parking Aubenas sera livré en fin d'année et ouvert au public courant janvier. La ville de Fréjus a saisi cette occasion pour confier la gestion de l'ensemble du stationnement sur le territoire communal à une régie autonome.

L'établissement public local ainsi créé permet d'apporter autonomie financière et plus grande souplesse de gestion, la ville n'en conservant pas moins un droit de contrôle sur ce qui demeure un service public rendu aux administrés.

Plus que quelques semaines et le (nouveau) parking Aubenas accueillera ses premiers hôtes sur l'une des quelque 300 places proposées sur trois niveaux aux automobilistes.

La réalisation de cet équipement a notamment été le fruit de la vaste réflexion menée sur l'aménagement d'ensemble du cœur historique de Fréjus, et la nécessité qui s'était alors faite jour de favoriser le stationnement en périphérie du centre.

Mené en lieu et place de l'ancien parking Aubenas, le nouvel équipement permettait ainsi de multiplier quasiment par trois les possibilités de places de parking à cet endroit (110 auparavant, 294 aujourd'hui), tout en sécurisant le stationnement sur site.

Un nouvel équipement réalisé dans le cadre d'une A.O.T. ...

Pour la réalisation proprement dite du nouveau parking, la ville de Fréjus a opté pour le principe juridique de l'A.O.T. - autorisation d'occupation temporaire -, la SCI Park Invest portant dès lors le projet et en confiant la construction à un groupement d'entreprises locales.

La commune n'a ainsi pas supporté le financement des travaux (5,5 M€), et n'aura pas davantage à sa charge les frais de maintenance et d'entretien de l'équipement sur les 25 prochaines années, tout en en assurant la gestion. Sur cette période, la ville loue le parking, à un loyer annuel de 473.000 € et, au terme des 25 ans prévus, elle en deviendra définitivement propriétaire.

... géré dans celui d'un E.P.L. !

En terme de gestion, la municipalité a décidé de créer une régie autonome du stationnement, là où elle gérait jusqu'alors en direct ce domaine.

Le nouvel Établissement public local (E.P.L.) ainsi créé - la délibération dans ce sens a été adoptée lors du conseil municipal du 10 septembre dernier -, et qui est officiellement dénommé E.P.L. "Exploitation des parcs de stationnement de la ville de Fréjus", est soumis à trois principes :

- l'autonomie, tant administrative que financière, puisque l'E.P.L. dispose de son budget propre - une dotation initiale de 80.000 € a été votée lors du même conseil municipal - équilibré avec les recettes du stationnement ;



- le rattachement à une collectivité territoriale, ici en l'occurrence la ville de Fréjus, qui assure de fait un droit de contrôle sur le service public rendu et le bon usage des fonds publics alloués ;

- la spécialité enfin, dans le sens où le domaine d'action de l'E.P.L. est clairement défini, dans le cas présent la gestion des parcs de stationnement de la ville.

Le premier conseil d'administration de la nouvelle régie, le 7 novembre 2013, a élu à sa présidence Michel Boissonnet, adjoint au maire, notamment délégué aux transports, et Sonia Thollet, également adjointe, en qualité de vice-présidente. Éric Régnier, conseiller municipal, complète le C.A. comme 3^e membre titulaire, tandis que les adjoints Odile Monéger, Mireille de Stefano et Bernard Tardif en seront suppléants.

Sur le plan administratif, Marcel Sabbah a été désigné directeur de cette régie, et Nathaël Cuzillia, directrice adjointe. Cinq agents de la mairie de Fréjus seront mis à disposition de la régie. Ils seront en charge de la gestion au quotidien du parking Aubenas, mais aussi de l'ensemble du stationnement sur le territoire communal (les parkings du centre historique, ceux de Port-Fréjus, le stationnement sur la voirie, de Fréjus-plage à Saint-Aygulf, ou encore les parkings des plages mis en place sur la période estivale).

Aubenas : ouverture dans le courant du mois de janvier

La nouvelle régie d'exploitation entrera en vigueur le 2 janvier 2014, alors que le parking devrait être livré dans les prochaines semaines, propre à accueillir ses premiers véhicules courant janvier.

La tarification appliquée à cette nouvelle structure sera fixée lors d'un nouveau conseil d'administration de l'E.P.L., prévu tout début décembre. Ce nouvel équipement sera ouvert 7 jours/7, 24 heures/24, vidéosurveillé, et apportera sans nul doute un nouveau souffle en matière de stationnement pour les usagers du cœur historique de Fréjus.

Votre magazine municipal présentera d'ailleurs plus en détail ce nouveau parc de stationnement dans son numéro de janvier, y compris les aménagements extérieurs, dont le parvis en façade.

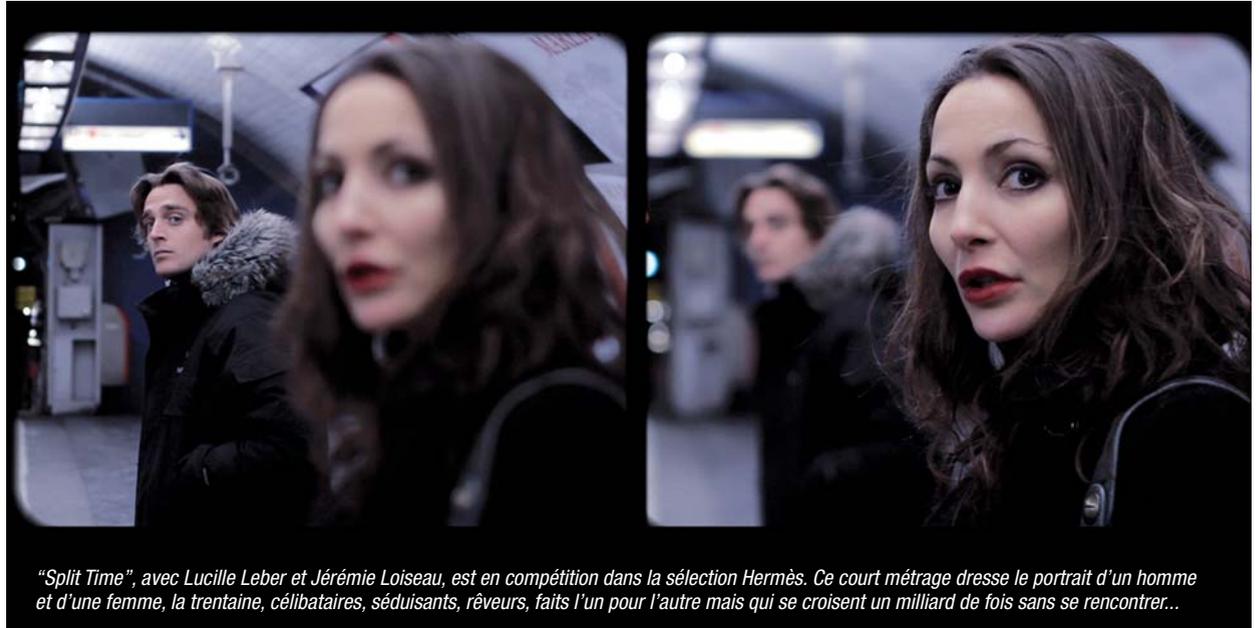
La ville de Fréjus a opté pour la mise en place d'un Établissement public local pour gérer l'ensemble des parcs de stationnement sur le territoire communal. Parmi ceux-ci le nouveau parking Aubenas - projet définitif ci-dessous -, qui est entré dans sa toute dernière phase de réalisation, comme en témoigne ci-dessus la perspective du 3^e niveau depuis le projet immobilier voisin de la rue du Bel Air



FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE DE FRÉJUS : 17^e ÉDITION DU 8 AU 11 JANVIER

Tous les courts sont permis !

“Pourquoi pas ?” est le thème du festival du court métrage de Fréjus, dont la 17^e édition se déroulera du 8 au 11 janvier. Trois journées dédiées à un genre cinématographique prisé et apprécié des spectateurs, avertis ou pas. La première manifestation inscrite à l’agenda culturel de l’année à Fréjus est ainsi devenue, au fil des éditions, un festival reconnu et recherché, qui s’est même ouvert à l’international ces deux dernières années.



“Split Time”, avec Lucille Leber et Jérémie Loiseau, est en compétition dans la sélection Hermès. Ce court métrage dresse le portrait d’un homme et d’une femme, la trentaine, célibataires, séduisants, rêveurs, faits l’un pour l’autre mais qui se croisent un milliard de fois sans se rencontrer...

Et “pourquoi pas” organiser ici, à Fréjus, un festival qui mettrait à l’honneur le court métrage ? Voilà bien une question qu’ont pu et dû se poser, au cœur des années 1990, Alain Langlaude et quelques-uns de ses partenaires à l’initiative de cette manifestation. De la salle Agricola au théâtre “Le Forum”, en passant par le cinéma “Le Vox”, à la seule évocation de ce parcours transparait bien l’évolution du festival

depuis ses trois coups en 1995, et le chemin parcouru au fil des différentes éditions.

Ainsi le festival s’est-il internationalisé, en témoigne le palmarès 2013, où figurent des œuvres franco-américaine, canadienne ou encore britannique. Une internationalisation d’ailleurs consacrée tant par les professionnels que par le public, puisque “Her name is crazy” avait reçu le prix du Public mais aussi le prix Forum Julii - ce dernier est décerné par les collégiens et lycéens -, alors que le film “Trotteur” s’était vu récompenser du prix du Jury.

Sept séances de projection, de 9h à 20h, au théâtre “Le Forum” le 10 janvier

La présente édition, 17^e du nom, du 8 au 11 janvier 2014, verra encore une sélection très hétéroclite, qui accueillera des courts métrages australo-américain, suisse ou néerlandais.

Ce dernier film venu du plat pays tombe d’ailleurs à pic, serait-on même tenté de dire, puisqu’une délégation de jeunes lycéens de La Haye assistera au festival 2014, dans le cadre du projet Comenius CinEdu, l’une des dernières activités annexes venues se greffer au festival et en compléter le programme.

Le projet Comenius illustre bien d’ailleurs l’importance prise par le cinéma et le court métrage dans la cité

romaine. Initié à la rentrée dernière au lycée Camus, et poursuivi sur les deux prochaines années scolaires, ce projet a pour but de lier cinéma et éducation, lors d’échanges avec des partenaires européens - belge (lycée Atheneum, Bruxelles) et hollandais (lycée Lentiz Dalton, à Naalwijk, près de La Haye) en l’occurrence -, lors de visites dans les trois pays.

Et beaucoup d’autres événements rythmeront encore le 17^e festival en janvier, des ateliers de découverte des métiers de l’audiovisuel au concert “La musique fait son cinéma”, en passant par l’expo photos de Serge Haouzy à la villa Aurélienne, tout simplement intitulée... “La photo fait son cinéma”, etc.

À noter qu’une projection supplémentaire - 7 séances sont programmées le vendredi 10 janvier au théâtre Le Forum - sera organisée cette fois, puisque l’ensemble des courts sélectionnés représente une durée totale un peu plus... courte que l’an dernier !

17^e festival du court métrage de Fréjus - du 8 au 11 janvier

Projection officielle le vendredi 10 janvier, Théâtre Le Forum

Réservation conseillée auprès de l’Office de tourisme - Tél. 04 94 51 83 83

Programme complet sur le www.frejus.fr (rubrique “grands événements”)



“Pourquoi pas” se faire remplacer par son frère pour l’inauguration d’un karaoké si la date choisie ne vous arrange pas ?... En tout cas, Gad Elmaleh, lui, opte pour cette solution dans “Welcome to China”.

Le court... en bref !

Rencontre avec Julie de Bona et Arnaud Sadowski au Casino de Port-Fréjus le samedi 11 janvier

Arnaud Sadowski, réalisateur doublement primé en 2013 avec son compère Loïc Paillard pour “Her name is crazy”, et Julie de Bona, comédienne et membre du jury sur cette édition 2014, ont un projet commun en cours. Ils le présenteront (entre autres) lors d’une conférence-débat qui aura lieu au Casino, le nouvel établissement de jeux de Port-Fréjus, le samedi 11 janvier.

Samedi 11 janvier, 15h, Casino de Fréjus 40, rue Jean-Aicard - Fréjus

Jury 2014 : Yves Boisset président, Bruno Salomone sous réserve

Le réalisateur Yves Boisset - “Un condé” (1970), “Le juge Fayard dit le shériff” (1977), “Le prix du danger” (1983), “L’Affaire Seznec” (1993), “L’Affaire Dreyfus” (1995), “Jean Moulin” (2002), “L’Affaire Salengro” (2009) -, a confirmé sa présence et succède à Daniel Prévost en qualité de président du jury du 17^e festival du court métrage. Également dans ce jury l’actrice Julie de Bona, alors que la monteuse Anne Lafarge y effectuera son retour.

La présence de Denis Bouley... heu, pardon, de Bruno Salomone, l’un des joyeux drilles

de la série *Fais pas ci, Fais pas ça !* demeure pour l’heure sous réserve.

Fabrice Bracq, réalisateur doublement sélectionné

Fabrice Bracq s’est donné les meilleures chances de rafler un prix sur cette édition 2014 du festival du court métrage de Fréjus. Surtout, il a bien fait d’envoyer plusieurs de ses œuvres, puisque le comité de visionnage a retenu “Diagnostic”, inscrit en sélection Aurelia, et “Split time”, appelé à concourir en sélection Hermès. Le premier de deux courts métrages, avec des personnalités connues dans les rôles titres - Michel Cymes,

le docteur de la TV et du “Magazine de la Santé”, Arnaud Cosson et Nicole Ferroni, issus de l’émission de Ruquier, ou encore Roselyne Bachelot, ex-ministre et désormais chroniqueuse télé -, traite de l’annonce, parfaitement maîtrisée, du diagnostic d’une maladie très répandue pour laquelle il n’existe pas de remède... Michel Cymes sera d’ailleurs présent à Fréjus pour défendre le film. Quant au second court de Fabrice Bracq en compétition, “Split time” (évoqué par ailleurs), il raconte ce portrait entre deux êtres qui se rencontrent tous les jours sans jamais se voir.

CINÉMA

Projection d'éducation linguistique

Le 12 décembre, 17h30

"Un de trop", film d'éducation linguistique en italien sous-titré.

Maison des Associations, avenue de Verdun
Entrée gratuite libre

Cycle de cinéma italien

Le 15 décembre, 18h

Le 16 décembre, 18h et 20h45

"La petite Venise" d'Andrea Segre (2011)

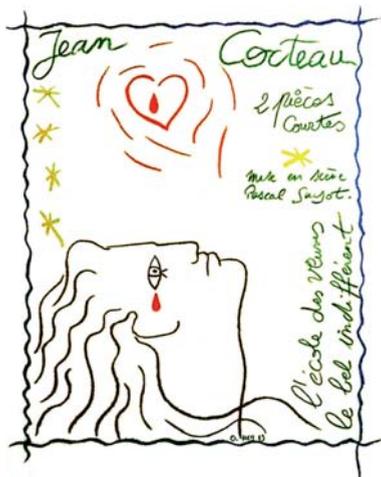
Cycle du cinéma italien en VO sous-titré

Cinéma le Vox Fréjus, place Agricola

Tarif réduit pour les membres du C.I.P.

Renseignements : CIP Tél. 04 94 83 60 01

06 80 15 48 99



Ciné-Théâtre

Le 15 décembre, 15h

Le Vox met à l'honneur Jean Cocteau avec deux pièces courtes "L'école des veuves" et "Le bel indifférent". Deux mises en scène de Pascal Guyot, par la compagnie Entr'Act. Suivi de la projection du chef d'œuvre "La belle et la bête" avec Jean-Marais et Josette Day.

Tarif unique. 10€

EXPOSITIONS CONFÉRENCES

Les jeudis c'est verni !

> Le 12 décembre

Plexi'Art - 59, rue du Docteur Ciamin

> Le 19 décembre

Ikanath - 36, rue St François de Paule

A partir de 18h, entrée libre

Renseignements : Office de Tourisme

Tél. 04 94 51 83 83

Les Toiles d'hiver

Jusqu'au 19 décembre

"Cinéma en tous genres"

Hall de la Médiathèque Villa-Marie

Renseignements : Médiathèque Villa-Marie

Tél. 04 94 51 01 89

MARCHÉS

Brocantes

Tous les jeudis, de 8h à 18h

Saint-Aygulf, place de la Poste

Marché de Noël

Le 7 décembre, de 10h à 18h

Mini marché de Noël

Centre social de Villeneuve

Renseignements : Villeneuve Vivra

Tél. 04 94 52 20 29

Vente de livres

Le 15 décembre, de 8h à 12h30

Maison de quartier de La Tour de Mare

Renseignements : AQVTDM

Tél. 04 94 53 22 75

Université pour tous de l'Est varois

Maison des Associations, de 18h à 19h30

Le 11 décembre > "La guerre d'Espagne et ses lendemains" par M. Roizes

Le 13 décembre > "Japon, le temps des grands capitaines : 1185-1333", par Mme Mellies

Entrée libre

Programme complet : www.ueva.moonfruit.fr

Tél. 04 94 95 16 42

Café des talents

Le 14 décembre, 17h30

Rencontre avec Sébastien Sanjou

(Le relais des Moines - Les Arcs-sur-Argens)

1 étoile au Guide Michelin 2013

Hôtel Arena, 145 Rue du Général de Gaulle

Entrée libre / Réservation conseillée

Office de Tourisme : Tél. 04 94 51 83 83

Connaissance du Patrimoine

Maison des Associations, 18h

Le 17 décembre > "Patrimoine caché de Fréjus", par Philippe Cantarel

Guide conférencier

Entrée libre

Renseignements : Tél. 04 94 51 09 52

Musée des Troupes de Marine

Musée des Troupes de Marine, 18h30

Le 12 décembre > "Bilan de l'intervention en Afghanistan", par le Colonel Michel Goya,

Directeur à l'INSERM

Entrée libre

Renseignements : Tél. 04 94 40 81 75

MUSIQUE

MozART group

Le 18 décembre, 20h30

Le plus célèbre quatuor à cordes Polonais se joue des convenances et revisite le répertoire de la musique classique de manière humoristique et impertinente, en enchaînant gag sur gag.

Du talent et des idées comme s'il en pleuvait... Composé de musiciens classiques issus des meilleurs conservatoires de Varsovie et de Lodz, le MozART Group est le quatuor le plus imprévisible qui soit.

Tarif : Passion / Plein 26 € / Réduit 18 €



THÉÂTRE

AU THÉÂTRE LE FORUM

Tarifs et réservations : Tél. 04 94 95 55 55

Les amours vulnérables de Desdemone et Othello

Le 11 décembre, 20h30

Librement inspiré de William Shakespeare

Avec : Disiz, Denis Lavant et Sapho

Mise en scène : Razerka Ben Sadia-Lavant

La jalousie, la haine et la soif de pouvoir sont de tous les temps. Cette version électrique du grand drame amoureux de Shakespeare, où les vers sonnent avec la danse et le chant

ensorcelant de Sapho, réunit un plateau de comédiens et de musiciens exceptionnels pour porter cette pièce charnelle au paroxysme des émotions. Denis Lavant, interprète remarquable, est Iago, ce génie manipulateur et monstrueux qui mise sur le destin des autres. Vulnérables, les amours d'Othello, incarné par le rappeur Disiz et de Desdemone, Alexandra Fournier, deviennent sa cible privilégiée ; il les broiera insidieusement.

Tarif : Passion. Plein 26€ / Réduit 18€



© Alain Scherier



Blast

Le 21 décembre, 20h30

Le 22 décembre, 17h

Par le Cirque Farouche Zanzibar

Mise en scène : Jef Odet

Blast, nouvelle création du Cirque Farouche Zanzibar est bien plus qu'un spectacle de cirque.

La joyeuse bande de jongleurs, acrobates, musiciens et trapézistes, issus pour la plupart du Cirque du Soleil, racontent des histoires, avec beaucoup d'humour ! Jef Odet met en scène de magnifiques tableaux visuels et sonores, empreints d'une étrange poésie aux confins du surréalisme. Trapèze volant, roue Cyr, mât chinois..., les numéros s'enchaînent sur un rythme endiablé, dans une ambiance musicale rock pop électro.

Tarif : Plaisir. Plein 18€ / Réduit 14€

AU THÉÂTRE DE POCHE

Réservations : Tél. 04 94 51 18 23

Le prénom

Les 6 et 7 décembre, 20h30

Le 8 décembre, 16h

Comédie d'Alexandre de La Patellière

et Matthieu Delaporte

Vincent, au cours d'un dîner donné chez sa sœur, doit donner des nouvelles de son épouse Anna, enceinte.

Le prénom choisi par les futurs parents, "Adolphe", va être la source d'une dispute entre les convives. Dans cet univers de bobo parisien, en l'espace d'une soirée, les masques vont tomber et ces amis d'enfance vont s'entre-déchirer.

Tarif. 13€

Noël de Petit Sapin...

Les 23 et 30 décembre, 15h

Par la Compagnie des Paroleux

La Compagnie des Paroleux, association de conteurs de Fréjus, fête Noël au théâtre de poche avec "Noël de Petit Sapin", un spectacle-conte au cours duquel, Nicole Mascaró et Anne Reynaud vous feront partager les aventures d'un petit sapin qui rêvait de devenir arbre de Noël. Pour enfants et adultes à partir de 4 ans. Tarif. 8 € / 5 €)

SPORT

Football

Championnat National

Stade Pourcin - 20h

13-12 (J15) : Étoile FC - Dunkerque

10-01-2014 (J17) : Étoile FC - Red Star

Division d'Honneur

Stade Louis-Hon, Saint-Raphaël - 15h

1-12 (J7) : Étoile FC 2 - Marseille Ardziv

22-12 (J9) : Étoile FC 2 - Gardanne

Handball

Nationale 2 masculine

Salle Jean-Vilain - 20h30

7-12 (J9) : AMSLF - USAM Nîmes

Basket-ball

Excellence région masculine

Gymnase des Chênes - 20h30

7-12 (J9) : FVB AMSLF - AS Monaco

11-01-2014 (J11) : FVB AMSLF - SL Mougins

Excellence région féminine

Gymnase des Chênes - 15h

1-12 (J7) : FVB AMSLF - PTT Toulon - La Valette

12-01-2014 (J9) : FVB AMSLF - CTBB Nice

Volley-ball

Nationale 3 masculine

Salle Sainte-Croix - 15h

1-12 (J8) : AMSLF 2 - Municipal O. Mougins

Pré-Nationale féminine

Salle Sainte-Croix - 20h

7-12 (J10) : AMSLF - Stade Laurentin

Cœur historique

Marché de Noël

Du 7 au 31 décembre,
de 10h30 à 19h
(fermé le 25 décembre)
Inauguration le 7 décembre à 17h
Place Formigé

Foire aux santons

Par la Miougrano de Fréjus
Du 7 au 22 décembre inclus,
tous les jours de 10h à 12h
et de 15h à 19h
(fermé le lundi matin)
Hôtel de Ville

"Noël au Musée"

Par le Musée d'histoire locale
Du 7 décembre au 4 janvier,
tous les jours de 9h30 à 12h
et de 14h à 18h (fermé le lundi
et les 25 décembre et 1^{er} janvier).
Entrée libre
Musée d'histoire locale,
153 rue Jean Jaurès

Parades musicales

- "Les déjantés de la rue"
par la Cie Cartoon Show
Le 7 décembre, 16h
- "Parade Gospel",
par la Cie Joyfully Gospel
Le 14 décembre, 16h30
- "Noël en bulles"
par la Cie Dixie Cat's Band
Le 22 décembre, 16h
- Animation musicale
et percussions, par la Cie Kelegal
Le 29 décembre, de 14h30 à 18h
Départ place Clémenceau

Messes

- Messe des santons
animée par la Miougrano
Le 8 décembre, 10h30
- Messe de minuit "Offerto de
Calendo", animée par la
Miougrano
Le 24 décembre, 22h30
Cathédrale Saint-Léonce

Concerts

- Concert des "Why not"
et Jude Todd
organisé par Media Massive
Le 14 décembre,
de 14h30 à 16h30
Place Clémenceau
- Concert de Noël "La Nativité",
animé par La Miougrano
Le 15 décembre, 14h30
Cathédrale Saint-Léonce

Vide-grenier

Organisé par l'A.F.C.C.
en collaboration
avec l'Amicale du Personnel
Le 15 décembre, de 9h à 19h
Rue Ciamin, places de la Liberté,
Walesa et Saint-François de Paule
Renseignements : 04 94 52 29 35

Le gang des Pères Noël en Harley Davidson

Par Estérel Côte d'Azur
Chapter France
Le 15 décembre, 16h
Rue de Fleury

Tombola

Tirage au sort de la tombola
organisée par l'A.F.C.C.
Le 18 décembre, 17h
Place Clémenceau
Le 27 décembre, 17h
Place Paul-Albert Février

Trampoline

Du 7 au 31 décembre
(fermé le 25 décembre), 3€
**Les 7, 8, 11, 14, 15 et 18 et du 21
au 31 décembre**, de 10h30 à 19h
**Les 9, 10, 12, 13, 16, 17, 19 et 20
décembre**, de 10h30 à 12h30
et de 14h à 19h
Place Paul-Albert Février

Rencontres avec le Père Noël

- Le Père Noël dans les rues
du cœur historique
**Les 14, 15, 18, 21, 22, 23 et 24
décembre**, de 14h30 à 18h
Centre-ville
- Arrivée du Père Noël en traîneau
tiré par ses rennes
Le 23 décembre, 16h30
Départ rue Jean Jaurès,
au niveau de l'Office de tourisme
(en cas d'intempéries,
sous le préau de l'école Turcan)

Lâcher de ballons

Accroche ta lettre au Père Noël !
Le 22 décembre, 15h
Place Clémenceau

Le coin gourmand

- Vin chaud
offert par La Miougrano
Les 8 et 15 décembre, 16h30
Cour de l'Evêché
- Vin chaud offert par la Ville
Le 7 décembre, 17h
Place Paul-Albert Février
- Chocolat chaud
offert par la Ville
Le 15 décembre, 16h
Place Formigé
- Goûter de Noël
Le 24 décembre, 16h
Place Formigé

Renseignements :
Service Commerce et Artisanat
Tél. 04 94 17 67 62.

Saint-Aygulf

Concerts

- Concert de l'école de musique
Jacques Melzer
Le 8 décembre, 16h
- Concert de Noël,
par la Clé des Chants,
chef de cœur Madeleine Fietier
Le 22 décembre, 16h
Eglise de Saint-Aygulf

Messe provençale et bénédiction des animaux

- Cérémonie du Pastrage,
Le 22 décembre, entre 9h30 et 10h
Place de la Poste
- Messe,
suivie d'un lâcher
de colombes
Le 22 décembre, 10h45
Eglise de Saint-Aygulf

Arrivée du Père Noël

Un rendez-vous à ne pas manquer !
Le 21 décembre, 14h30
Place de la Poste

Le coin gourmand

- Castagnade et vin chaud
pour tous à l'issue de la messe
provençale et de la bénédiction
des animaux.
Le 22 décembre, à partir de 11h30
- Goûter des enfants et vin chaud
pour les parents
Le 21 décembre, 16h30
Place de la Poste

Renseignements :
Office de Tourisme de Saint-Aygulf
Tél. 04 94 81 22 09
www.saint-aygulf-tourisme.fr

Port-Fréjus

Arrivée du Père Noël en bateau

Distribution de bonbons et de
cadeaux en priorité aux enfants qui
ont déposé leur lettre au Père Noël *.
Goûter et chocolat chaud pour
tous les enfants
Le 21 décembre, 15h
Place Deï Tambourinaire
(à côté de la passerelle)
**Les enfants de - 7 ans peuvent déposer leur
lettre au Père Noël avant le 20 décembre
dans sa boîte à côté du manège.*

Programme complet disponible à l'Hôtel de ville et à l'Office de tourisme - Sauf mention spécifique de tarif,
toutes ces animations sont gratuites. Ce programme est susceptible de modifications sous réserve des
conditions météorologiques. www.ville-frejus.fr

Visite du port en bateau

Avec distribution de bonbons
et de tickets de manège
pour les passagers de - 7 ans.
Du 22 décembre au 5 janvier,
de 14h à 18h
Départ devant la capitainerie

Spectacles de Noël

"Mark Steiger et ses étonnants
perroquets" : découvrez l'univers
fascinant des perroquets, amusant
et éducatif entre cirque et science.
Le 23 décembre, 15h
"Passion Magie" de Claude Belva :
show de magie pour petits et
grands
Le 26 décembre, 15h
"Champi et Tatave, les étoiles de
la piste" : des clowns pour sourire
et pleurer, embarquement
immédiat dans le monde des rêves
Le 28 décembre, 15h
Espace municipal culturel
de Port-Fréjus

Kermesse "Au pays des Pirates"

Avec la participation des
Chevaliers des Roches Rouges et
des chanteurs de l'école de Siam.
Structures gonflables, stands de
jeux, ateliers de maquillage et de
bandeaux de pirates, accueil aux
stands par les bénévoles du Chant
des Dauphins, grande tombola
avec en 1^{er} prix une journée en
mer à la rencontre des dauphins.
Venez tous déguisés en pirates !!
Le 27 décembre, de 14h à 18h
Place Deï Tambourinaire

Le coin gourmand

- Goûter et chocolat chaud
pour les enfants
offert par la Capitainerie
- Vin chaud pour les grands offert
par les commerçants
Le 27 décembre, de 14h à 17h
Place Deï Tambourinaire

Renseignements :
Capitainerie de Port-Fréjus
Tél. 04 94 82 63 00

DU 7 AU 31 DÉCEMBRE 2013

Noël Gourmand à Fréjus

Cœur historique • Port-Fréjus • Saint-Aygulf

Manèges gratuits
Marché de Noël • Tombola
Animations pour enfants
Foire aux santons

